



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Élection des représentants des parents d'élèves

Où, quand et comment voter ?

Bureau de vote : Au collège (hall vie scolaire)

Date et horaires : Vendredi 7 octobre de 13h30 à 17h30

N'oubliez pas de vous munir d'un document justifiant de votre identité pour être autorisé(e) à participer au scrutin.

Par correspondance :

Dès réception du matériel de vote et jusqu'au vendredi 7 17h30.

SEMAINE DE LA
DÉMOCRATIE
SCOLAIRE